1003723402

DATE DEPOT :	2010-04-28
NUMERO DE DEPOT :	37234
N° GESTION :	2004B18754
N° SIREN :	709200133
DENOMINATION :	GRAND SALOIR SAINT NICOLAS
ADRESSE :	49 ave d Iéna 75116 Paris
DATE D'ACTE :	2010/03/31
TYPE D'ACTE :	DECLARATION DE CONFORMITE (ART.374 L24/07/1966)
NATURE D'ACTE :	

Déclaration de régularité et de conformité

Les soussignés :

- **Monsieur Antoine d'ESPOUS, représentant la société CA ANIMATION, Présidente de la société CA TRAITEUR ET SALAISONS, elle-même Présidente de la société GRAND SALOIR SAINT NICOLAS,** Société par Actions Simplifiée au capital de 14.761.775 €, dont le siège social est sis 49, avenue d'Iéna – 75116 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 709 200 133,

- **Monsieur Frédéric BARRAL, Président de la société TRADI FRANCE,** Société par Actions Simplifiée au capital de 2.676.497 €, dont le siège social est sis ZAC du Val de la Durance – Lieudit « Les Trois Francs » - 13860 PEYROLLES EN PROVENCE, immatriculée au RCS d' Aix-en-Provence sous le n° 363 200 791,

Relatent, à l'appui de la demande d'inscription modificative qu'ils déposent au Registre du Commerce et des Sociétés :

1. Les sociétés GRAND SALOIR SAINT NICOLAS et TRADI FRANCE ayant envisagé le principe de leur fusion, leurs assemblées générales en date du 18 février 2010 ont arrêté le projet de fusion par absorption simplifiée entre les deux sociétés.

2. Ce projet a été signé par les Présidents respectifs par acte sous seing privé en date du 18 février 2010.
 Il contenait les mentions exigées par la loi dans le cadre des dispositions de l'article L.236-11 du Code de commerce, et disposait que la société TRADI FRANCE serait dissoute, sans liquidation, du seul fait et au jour de la réalisation définitive de la fusion.

3. Un original du projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris, le 22 février 2010 pour la société GRAND SALOIR SAINT NICOLAS, et au greffe du Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence, le 22 février 2010 pour la société TRADI FRANCE.

4. Avis du projet de fusion a été publié par LES PETITES AFFICHES, le 26 février 2010, pour la société GRAND SALOIR SAINT NICOLAS, et par L'AGRICULTEUR PROVENCAL, le 26 février 2010, pour la société TRADI FRANCE.
 La publication de ces avis n'a été suivie d'aucune opposition.

5. L'ensemble des documents devant être mis à la disposition des associés, au siège social, l'a été le 25 février 2010.

6. Compte tenu des dispositions de l'article L.236-11 du Code de commerce, il n'y a pas lieu à assemblée générale extraordinaire de la société TRADI FRANCE.

7. L'assemblée générale extraordinaire de la société GRAND SALOIR SAINT NICOLAS du 31 mars 2010 a approuvé le projet de fusion avec la société TRADI FRANCE.
 La société GRAND SALOIR SAINT NICOLAS détenant, depuis le dépôt au greffe du projet de fusion, la totalité des actions de la société TRADI FRANCE, il n'y a pas lieu à augmentation de capital.
 Ladite assemblée a constaté la réalisation définitive de la fusion et la dissolution de plein droit, sans liquidation, de la société TRADI FRANCE.

8. L'avis de réalisation de la fusion a été publié par Petites Affiches, du 20 août 2010

En conséquence des déclarations qui précèdent, les soussignés, tant en leur nom personnel que comme mandataire, affirment que la fusion-absorption de la société TRADI FRANCE par la société GRAND SALOIR SAINT NICOLAS, dans le cadre des dispositions de l'article L.236-11 du Code de commerce, a été réalisée conformément à la loi et aux règlements, et que la société TRADI FRANCE se trouve définitivement et régulièrement dissoute, sans liquidation.

Avec deux originaux de la présente déclaration, ils déposent :

- Une copie du récépissé de dépôt n° 16275 du projet de fusion le 22 février 2010 auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Paris par GRAND SALOIR SAINT NICOLAS ;
- Une copie du récépissé de dépôt n° 2010-A-1181 du projet de fusion le 22 février 2010 auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence par TRADI FRANCE ;
- Deux exemplaires du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société GRAND SALOIR SAINT NICOLAS du 31 mars 2010.

Fait à Paris, le 31 mars 2010
En 5 exemplaires originaux

Pour GRAND SALOIR SAINT NICOLAS
Antoine d'ESPOUS

Pour TRADI FRANCE
Frédéric BARRAL